



maison de
l'architecture
ARCHITECTURE • URBANISME • PAYSAGE
EN ÎLE-DE-FRANCE



PARIS ÎLE-DE-FRANCE
CAPITALE ÉCONOMIQUE

Communiqué de presse

Lancement de la 2ème édition du Prix International de la Transformation de Bureaux en Logements

Informations et inscriptions depuis le 6 mai 2021 :
bureaux-logements.com

Paris-Ile de France Capitale Économique et la Maison de l'Architecture Ile-de-France ont annoncé, ce jeudi 6 mai 2021, l'ouverture de l'appel à candidature pour la deuxième édition du Prix International de la Transformation de Bureaux en Logements.

Cette deuxième édition s'inscrit dans le prolongement du succès de l'édition 2019 qui avait distingué le groupement Moatti-Rivière / Immobilière 3F pour leur opération à Charenton-Le-Pont.

Elle s'inscrit surtout dans un environnement économique et politique qui a consacré l'importance de cet enjeu : depuis la signature en février 2018, à l'initiative de Paris Île-de-France Capitale Économique, de la convention entre le Ministère du logement et les 10 principaux acteurs immobiliers de la place de Paris; avec l'annonce par la ville de Paris d'un appel à projets pour convertir 60.000 mètres de bureaux vacants en logements; grâce à l'engagement de la Métropole du Grand Paris dont la troisième édition de "inventons la Métropole" fera une large part à l'enjeu de la transformation de bureaux en logements.

Ce Prix international 2021 de la Transformation de Bureaux en Logements, présidé par le président de la Métropole du Grand Paris, **distinguera une réalisation remarquable de transformation de bureaux en logements, en termes de qualité architecturale et d'innovations d'usage.**

Le prix valorisera la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre en mettant en valeur des réalisations exemplaires, en facilitant le dialogue entre les différents intervenants du projet : maître d'ouvrage, architectes, ingénieurs, entreprises de construction, en favorisant le développement d'une réflexion architecturale innovante et en sensibilisant les élus à l'intérêt qu'ils ont à bénéficier d'un bâti vivant et rénové.

Paris-Ile de France Capitale Économique et la Maison de l'Architecture Ile-de-France s'attachent à compléter cette initiative par un prix « coup de cœur du jury » décerné à un étudiant d'une école d'architecture francilienne en espérant l'intérêt des écoles d'architectures pour relever le défi de la réversibilité à venir au profit du logement pour tous.

La promotion des prix

Le prix fera l'objet à la Maison de l'architecture Ile-de-France d'une remise officielle de deux projets lauréats, celui de la maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre et celui « coup de cœur du jury » à un étudiant. Mais également d'une exposition et d'une publication.

Les modalités d'inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 9 juillet 2021 à 00h00.

Tous les renseignements pour faire acte de candidature sont accessibles sur le site internet :

www.bureaux-logements.com.

Y figurent notamment toutes les modalités du concours et les prescriptions pour son exposition et son calendrier, et si besoin, l'adresse pour adresser vos questions aux organisateurs du prix.

Ce prix est soutenu par l'AFEX Architectes Français à L'Export et AMO Architecture et Maître d'Ouvrage.

CONTACTS

Paris-Ile de France Capitale Economique

Louise Limare - Chargée de Communication et d'événementiel

llimare@gp-investment-agency.com

Maison de l'architecture Ile-de-France

Asma Snani - Directrice

asma.snani@maisonarchitecture-idf.org

CONTACT PRESSE

Rumeur Publique

Rachel Brunella - Consultante

rachel.brunella@rumeurpublique.fr

NOUS SUIVRE

-  Maison de l'architecture en Ile-de-France
-  MA_IDF
-  Maison de l'Architecture en Ile de France
-  ma_idf
-  Maison de l'architecture Ile de France

-  GreaterParis
-  Paris Ile-de-France Capitale Economique
-  Paris-Ile de France Capitale Economique